

### LA COMMUNICATION AUPRES DES CENTRES DE GESTION

*Dans ce nouveau numéro, le GNIS vous présente les résultats d'actions qui ont été conduites très récemment : enquête sur les ventes régionales de semences fourragères, colloque sur le fonds de soutien à l'obtention végétale, fonctionnement des zones protégées en maïs, communication sur l'analyse économique du poste semences.*

*Cette dernière analyse est particulièrement destinée à l'ensemble des conseillers de gestion. En effet, ce sont des prescripteurs économiques importants auprès des agriculteurs mais ils n'ont pas les éléments qui permettent d'intégrer tous les éléments constitutifs du coût de la semence.*

*La diffusion d'un premier document en 2006 auprès de 860 conseillers de gestion et conseillers agricoles a été suivie d'une enquête auprès de 75 centres de gestion. Sur les conseillers qui avaient lu le document, plus des 3/4 estiment avoir découvert des informations et ont fait part de leur intérêt sur les aspects économiques, réglementaires et sanitaires liés aux semences.*

### COLLOQUE

**Blé tendre : 21 programmes de recherche pour des variétés adaptées à une agriculture durable**

Le 29 mars 2007, le GNIS a organisé un colloque sur le bilan et les perspectives du fonds de soutien à l'obtention végétale (FSOV).

En effet, une cotisation (CVO) a été mise en place sur les livraisons de blé tendre, suite à un accord en 2001 entre les utilisateurs (AGPB) et les obtenteurs (SICASOV). Cet accord permettant aux utilisateurs de semences de ferme de participer au financement de la recherche a été renouvelé en 2004 et 2007.

Le montant de la CVO recherche blé tendre a été fixé à 0,5€ par tonne de blé tendre. Les acheteurs de semences certifiées bénéficient d'un Avoir CVO recherche blé tendre de 2€ le quintal.

Si 85% des montants de la CVO sont versés aux obtenteurs des variétés utilisées, 15% alimentent des programmes de recherche collectifs dont la finalité est la sélection de variétés adaptées à une agriculture durable.

Après plusieurs appels à propositions en 2003, 2004 et 2006, 21 programmes de recherche ont été sélectionnés : 3 portent sur l'amélioration de la qualité sanitaire par rapport aux mycotoxines, 7 sur les qualités technologiques et 11 sur les résistances aux maladies et ravageurs.

Le colloque FSOV du 29 mars 2007 a été organisé avec la participation de l'AGPB, d'Arvalis, de Coop de France – Métiers du grain, de la FNA, de l'INRA et de la SICASOV.

*catherine.dagorn@gnis.fr*

### ENQUETE

**Enquête sur l'évolution des ventes régionales de semences fourragères**

Cette enquête, à l'initiative de la Section Fourragères, est réalisée tous les 5 ans auprès des entreprises productrices et des distributeurs. Les derniers résultats portent sur les semis de l'automne 2005 et du printemps 2006.

Elle a été avancée d'un an pour servir de référence sur le marché des semences fourragères avant la mise en place de la nouvelle Politique Agricole Commune. En effet, chaque enquête sert d'observatoire sur les évolutions du marché et l'impact du contexte économique et réglementaire.

De plus, cette enquête avait pour but d'évaluer, en plus des ventes en espèces pures, les ventes en mélanges nouvellement autorisés.

Les résultats ont été acquis suite à l'exploitation de 1.060 questionnaires reçus. Ils présentent l'évolution depuis 2001-2002 des graminées prairiales (brôme, dactyle, festulolium, fléole des prés, féтуque des prés, féтуque élevée, ray-grass anglais, ray-grass hybride, ray-grass d'Italie), des légumineuses à petites graines (luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, sainfoin), des mélanges pour prairies et des plantes fourragères annuelles (vesce, colza, betteraves fourragères).

Enfin, l'enquête donne des informations sur l'évolution de ces marchés semences par espèce pour chaque région.

*marie-pierre.debrabant@gnis.fr*

### ECONOMIE

**Avez-vous analysé tous les éléments liés au poste semence ?**

Lorsqu'un agriculteur analyse son poste semences en blé tendre, il compare les coûts liés aux semences de ferme (ou triées à façon) avec les semences certifiées. Mais il faudrait tenir compte également des critères techniques, agronomiques, environnementaux et de facilité d'utilisation.

Un nouveau document intitulé « Avez-vous analysé tous les éléments liés au poste semence ? » vient d'être édité par la Section Céréales du GNIS. Il est destiné à l'information des conseillers de gestion.

*nicolas.ponserre@gnis.fr*

### REGLEMENTATION

**Fonctionnement des zones protégées en maïs**

Une enquête a été lancée durant l'hiver auprès des Syndicats afin de mieux cerner le fonctionnement en 2006 des zones protégées pour la production de semences de maïs. Malgré un plan de production particulièrement réduit, 130 zones protégées sur les 195 ont fonctionné. Elles ont concerné 15.990 hectares de multiplication, soit près de 40% des surfaces totales, mises en place par 1.507 agriculteurs-multiplicateurs. Ce système a permis de gérer près de 600 demandes de dérogation pour cultiver du maïs consommation, montrant ainsi tout l'intérêt de ces zones pour s'adapter à l'importance du plan de production, pour gérer les isolements et produire des semences de qualité.

*dominique.daviot@gnis.fr*

*Responsable de la rédaction  
Christian SABER*